

# Lancement du débat public lundi à Bar-sur-Seine



Le fuseau d'étude établi par GRTgaz traverse le Barséquanais de Saint-Parres-lès-Vaudes à Cunfin mais pourrait être modifié suite au débat public (Source: [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com))

## Les habitants sont conviés lundi à la réunion de lancement du débat public sur le projet de gazoduc qui pourrait traverser le Barséquanais

Un gazoduc pourrait bien traverser le Barséquanais d'ici à quelques années. C'est en tout cas le projet, qui n'est pas encore décidé, de GRTgaz, le maître d'ouvrage. Ce projet « Arc de Dierrey » vise en effet à créer une nouvelle canalisation de transport de gaz naturel entre Cuvilly (Oise) et Voisines (Haute-Marne) via Dierrey-Saint-Julien. Et passant par le Barséquanais (voir notre édition du mercredi 23 septembre).

Lundi, Patrick Legrand, président de la commission particulière du débat public (CPDP) viendra à Bar-sur-Seine. Le but : permettre à ceux qui le souhaitent de poser leurs questions, s'informer, faire part de leurs remarques. « On est là pour porter l'avis du public et garantir le débat. Toute question est bonne ». Pierre-François Hugon, directeur du projet GRTgaz, viendra, quant à lui, apporter un éclairage sur le projet. Sur les 300 km de canalisation qui constitue l'Arc de Dierrey, 120 km seraient posés en doublement d'une autre canalisation déjà existante entre Dierrey-Saint-Julien et Voisines.

### « Le débat peut modifier le projet »

Pour le moment, les communes concernées par le fuseau d'étude dans le Barséquanais sont Saint-Parres-lès-Vaudes, Rumilly-lès-Vaudes, Fouchères, Courtenot, Virey-sous-Bar, Bourguignons, Bar-sur-Seine (au nord), Buxières-sur-Arce, Chervey, Ville-sur-Arce, Chacenay, Viviers-sur-Artaut, Noë-les-

Mallets, Saint-Usage, Fontette et Cunfin.

« Le projet n'est pas ficelé. On vient confronter notre vision à celle des riverains, des élus, des associations, les représentants du monde agricole », indique Pierre-François Hugon. « Le débat public peut venir complètement modifier le projet. Il est bien différent de l'enquête publique et intervient bien en amont. C'est pourquoi le projet est un peu flou : pour qu'on puisse agir dessus », ajoute Patrick Legrand.

Le débat donnera lieu à un compte rendu. Le maître d'ouvrage devra ensuite produire une réponse publiée dans laquelle il indiquera s'il poursuit ou non le projet et les remarques qu'il prend en compte. Et Patrick Legrand de conclure : « C'est un acte publié. C'est comme un contrat social et on pourra lui demander des comptes. »

## **Deux réunions à Bar-sur-Seine**

La réunion de lancement du débat public se tiendra le lundi 5 octobre à 18 h 30 à la salle polyvalente de Bar-sur-Seine. Toute la population concernée y est naturellement invitée. Après plusieurs réunions dans le département, une nouvelle réunion, cette fois-ci de clôture, aura lieu à Bar-sur-Seine le lundi 4 janvier à 18 h 30 à la salle polyvalente.

Pendant toute la période de débat public, le public peut se connecter sur [www.debatpublic-arcdierrey-gaz.org](http://www.debatpublic-arcdierrey-gaz.org) pour obtenir tous les renseignements sur le projet. Il est à noter que chaque réunion publique fera l'objet d'un compte rendu intégral qui sera mis en ligne.

Tous les documents concernant le projet « Arc de Dierrey » sont par ailleurs téléchargeables sur le site de GRTgaz : [www.grtgaz.com](http://www.grtgaz.com).

Le débat public doit se terminer au début de l'année 2010 pour des travaux, si GRTgaz décide de maintenir le projet, qui pourraient commencer en 2012 et une mise en service en 2014.